Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 19 (1992)
Heft: 2

Rubrik: SSE-Info

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Session de printemps du CSE

Tour d'horizon de l'actualité

L'Europe, assurances sociales, l'information de la Cinquième Suisse: tels ont été quelques-uns des principaux thèmes de la session de printemps du Conseil des Suisses de l'étranger.

Le 14 mars 1992, le «Parlement de la Cinquième Suisse», qui compte plus de 100 membres, a siégé pour la première fois dans le bâtiment moderne de la Direction générale des PTT à Berne. Sous la houlette du professeur Walther Hofer, président de l'OSE, le Conseil a fait un large tour d'horizon de la politique des Suisses de l'étranger et a pris position sur des questions d'actualité.

Défi pour l'information

L'introduction prochaine du droit de vote par correspondance représente un nouveau défi pour l'information de la Cinquième Suisse. C'est pourquoi le Conseil s'est informé plus en détail des travaux préparatoires tant à la «Revue Suisse» qu'à Radio Suisse Internationale (SRI). A l'avenir, SRI et la Revue donneront des informations plus complètes sur la vie politique en Suisse; ces deux organismes prévoient d'ailleurs de collaborer beaucoup plus étroitement.

Pour tenir compte du fait que la «Revue Suisse» aura un rôle politique toujours plus important, elle sera dotée d'une commission des programmes qui supervisera et conseillera la rédaction. Le Conseil a nommé comme membres de cet organe Madame Monika Scheurer (Allemagne), ainsi que Messieurs Peter Wüthrich, avocat, Jacques-Simon Eggly, conseiller national («Journal de Genève») et Rolf C. Ribi («Brückenbauer»). Le Département des affaires étrangères y a délégué son chef de l'information, Marco Cameroni.

Nouvelles associations

On peut relever avec satisfaction que le Conseil a pu, cette fois encore, reconnaître plusieurs nouvelles associations de Suisses de l'étranger. Il s'agit de l'Aspen Swiss Club (Etats-Unis), du Circolo Svizzero Salentino (Italie) et de l'Association des jeunes Suisses(ses) de Belgique et de Luxembourg. Quelque 700 groupements dispersés dans le monde entier sont rattachés à l'Organisation des Suisses de l'étranger.

Congrès 1993

En outre, le CSE a déjà choisi le thème du Congrès des Suisses de l'étranger de 1993. Celui-ci sera consacré au thème «Les ambassades, les consulats et la Cinquième Suisse»; il aura lieu en Suisse romande. ■

Le Conseil des Suisses de l'étranger au travail, en été 1991 à Lucerne. (Photo d'archives SSE)

Congrès des Suisses de l'étranger 1992

Le défi européen

En matière de politique européenne, la Suisse est forcée de choisir. La décision que prendra notre pays intéresse très directement la Cinquième Suisse.

Où allons-nous? Quelles sont les conséquences pour les citoyens suisses de l'étranger? Qu'avons-nous à dire à ce sujet? Pour étudier ces questions d'une manière approfondie, le Conseil des Suisses de l'étranger a décidé de placer le Congrès de cette année sous le thème «La Suisse et les Suisses de l'étranger face au défi européen».

Lors de ce rendez-vous traditionnel, qui aura lieu du 21 au 23 août 1992 à Saint-Gall, on s'attend à accueillir de quatre à cinq cents Suissesses et Suisses de l'étranger venant des quatre coins du monde.

Eglise abbatiale de Saint-Gall. (Photo: A. Steinmann)

Veuillez vous inscrire suffisamment tôt. Vous êtes priés d'utiliser à cet effet la formule d'inscription parue dans le numéro de mars de la «Revue Suisse» ou d'en demander une au Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne. ■

Association pour la promotion de l'OSE

Un appel à l'entraide

Par ses renseignements, son aide et son soutien, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est depuis 75 ans au service des nos compatriotes du monde entier. Pour pouvoir poursuivre son activité sans réduire ses prestations, elle a besoin de l'aide privée. Aidez-nous à soutenir les Suissesses et Suisses de l'étranger en devenant membre de l'Association pour la promotion de l'OSE. ■

Association pour la promotion de l'OSE

☐ Veuillez m'envoyer une documentation concernant l'Association pour la promotion de l'OSE

☐ J'adhère à l'Association pour la promotion de l'OSE

☐ comme personne physique (Fr.s. 20.– par an)

☐ comme personne morale (Fr.s. 100.– par an)

☐ comme membre à vie (versement unique de Fr.s. 500.–)

Nom/Prénom/Maison: _____

_____

Rue: _____

Pays/NPA/Localité: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

Prière de renvoyer ce bulletin au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, fax 031 44 21 58. Merci!
Veuillez verser votre cotisation de membre sur le compte de chèques postaux 30-10580-7 à Berne.